

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom de la substance	Deadline® M-Ps™
Version n°	01
Date de publication	16-juillet-2015
Description chimique	Granules rouges, bleus ou chamois avec un faible aldéhyde
No CAS	Mélange
Numéro de la fiche signalétique:	305.6
Usage du produit	Molluscicide
Numéro d'homologation en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (Canada)	26650
Renseignements sur le fabricant	AMVAC Chemical Corporation 4100 E Washington Blvd Los Angeles, CA 90023 USA CustServ@Amvac-Chemical.com www.Amvac-Chemical.com AMVAC Chemical Corp 323-264-3910 AMVAC Chemical Corp 323-268-1028 (FAX) CHEMTREC® (à l'extérieur des É.-U.) +1-703-527-3887 CHEMTREC® (É.-U.+Canada) 800-424-9300 Renseignements médicaux 888-681-4261 Utilisation du produit 888-462-6822

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	ATTENTION! POISON! Garder hors de la portée des enfants. Nocif en cas d'ingestion. Éviter d'inhaler les poussières. Peut causer une irritation des yeux. Éviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau.
Yeux	Peut causer une irritation des yeux.
Peau	Cause une légère irritation cutanée.
Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Ingestion	Peut causer des malaises en cas d'ingestion..
Signes et symptômes	Selon les données de toxicité obtenues avec le métaldéhyde chez des animaux, il est prévu que cette substance soit toxique par ingestion et que le contact direct puisse causer une légère irritation de la peau et des yeux. La surexposition au métaldéhyde peut causer une salivation excessive, des vomissements, des nausées, l'acétonurie (odeur d'acétone dans l'haleine), des convulsions, une hausse de la température corporelle, la dépression du centre du vomissement, du centre respiratoire et du centre vasomoteur et le coma. Peut causer la mort. [Note: En raison des faibles quantités de métaldéhyde dans ce produit, il est peu probable que la victime puisse être exposée à des quantités suffisantes de métaldéhyde pour que le coma ou la mort puissent s'ensuivre.] La surexposition peut aggraver les troubles préexistants associés aux reins, au foie et au cerveau.
Effets potentiels sur l'environnement	This product may be fatal to dogs, other pests, and wild animals if eaten. May be toxic to water inhabitants. Do not contaminate water bodies.

3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants dangereux	N° CAS	Teneur (%)
MÉTALDÉHYDE	108-62-3	4
Salicylate de méthyle	119-36-8	0.1 - 1
Composants non dangereux	N° CAS	Teneur (%)
Autres composés	Mélange	96

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact cutané	Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Laver immédiatement à l'eau abondante. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
Contact avec les yeux.	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
Ingestion	Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Rincer la bouche. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. Un médecin doit déterminer si la condition du patient permet de provoquer le vomissement ou de procéder au lavage de l'estomac. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions.
Avis aux médecins	Selon une communication technique émise par le fabricant du métaldéhyde, il peut être nécessaire d'administrer un lavage gastrique avec une solution à 2,5% de bicarbonate de sodium-charbon activé et de prévenir l'acidose au moyen de bicarbonate de sodium. L'administration de diazépam ou de clonidine 20 minutes après l'ingestion de 1000 mg/kg de métaldéhyde par des souris a retardé l'apparition des symptômes et réduit la mortalité. C'est l'équivalent de 272 g (0,6 lb) de produit ingéré pour un enfant de 10 kg. Par conséquent, le diazépam ou la clonidine pourraient être des antidotes appropriés pour réduire les symptômes de l'ingestion de métaldéhyde. En cas de surexposition aiguë par inhalation, le patient devrait être gardé sous observation puisque la défaillance respiratoire peut survenir 24 ou 48 heures après l'exposition.
Conseils généraux	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité	L'ingrédient actif a un point d'éclair présumé de 36 °C (97 °F). Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Méthodes d'extinction inappropriées	Aucune connue.
Protection pour les pompiers	
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipement de protection pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Un ruissellement d'eau peut nuire à l'environnement.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucuns connus.
Sensibilité aux chocs	Sans objet.
Produits de combustion dangereux	Des oxydes de carbone, du paraldéhyde, de l'acétaldéhyde et d'autres composés inconnus peuvent se former pendant la combustion du métaldéhyde.
Risques d'incendie généraux	Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart et en amont de l'endroit du déversement/de la fuite. Tenir à l'écart des zones basses. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
----------------------------------	--

Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déversement dans les égouts ou le milieu aquatique. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
Méthodes de confinement	Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recueillir le produit répandu.
Méthodes de nettoyage	Aérer la zone contaminée. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas rejeter dans l'environnement. Ce produit est miscible dans l'eau. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Petits déversements secs : À l'aide d'une pelle propre, placer le produit dans un récipient propre et sec et couvrir lâchement; placer les récipients hors de la zone de déversement. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. Manipulation et entreposage

Manutention	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux. Minimiser la génération et l'accumulation des poussières. Évitez de respirer de la poussière. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Laver vigoureusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Entreposage	Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Entreposer dans un endroit bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Substance	Type	Valeur
-----------	------	--------

Deadline® M-Ps™	TWA	0.5 mg/m ³
-----------------	-----	-----------------------

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Substance	Type	Valeur
-----------	------	--------

Deadline® M-Ps™	TWA	0.5 mg/m ³
-----------------	-----	-----------------------

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, telle que modifiée.)

Substance	Type	Valeur
-----------	------	--------

Deadline® M-Ps™	TWA	0.5 mg/m ³
-----------------	-----	-----------------------

Canada. LEMT pour le Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Substance	Type	Valeur
-----------	------	--------

Deadline® M-Ps™	TWA	0.5 mg/m ³
-----------------	-----	-----------------------

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Substance	Type	Valeur
-----------	------	--------

Deadline® M-Ps™	TWA	0.5 mg/m ³
-----------------	-----	-----------------------

Canada. LEMT pour le Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Substance	Type	Valeur
-----------	------	--------

Deadline® M-Ps™	TWA	0.5 mg/m ³
-----------------	-----	-----------------------

Valeurs limites biologiques Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition Limite d'exposition aux poussières.

Mécanismes techniques Non disponible.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Non nécessaire en général.

Protection de la peau Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains Non nécessaire en général.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Red, blue or buff colored pellet
État physique	Solide.
Forme	Granulés.
Couleur	Rouge, bleu ou chamois.
Odeur	Odeur d'aldéhyde
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	Non disponible.
Tension de vapeur	1.90E+00 mm Hg @ 24°C (ingrédient actif).
Densité de la vapeur	6.06 (air = 1).
Point d'ébullition	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Solubilité (eau)	0.2 g/l @ 17°C (pour l'ingrédient actif).
Densité	0.4 - 0.72
Densité relative	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Masse volumique apparente	24 - 45 lb/pi ³

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les situations produisant de la poussière. Contact avec des matériaux incompatibles. Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition du métaldéhyde peut former de l'acétaldéhyde. La décomposition résultant de la combustion peut générer du monoxyde de carbone et d'autres fumées et vapeurs toxiques de composition inconnue.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Deadline® M-Ps™		
<u>Toxicité aiguë</u>		
Cutanée		
DL50	Lapin	> 5050 mg/kg (Catégorie de tox. EPA IV).
Inhalation		
CL50	Rat	> 2.48 mg/l, 4 heures (Catégorie de tox. EPA IV).
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg (Catégorie de tox. EPA IV).
Composants		
Espèces		
Résultats d'essais		
Salicylate de méthyle (CAS 119-36-8)		
<u>Toxicité aiguë</u>		
Cutanée		
DL50	Cobaye	0.7 ml/kg

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Orale		
DL50	Chien	2.1 g/kg
	Cobaye	1.06 g/kg
	Lapin	2.8 g/kg
	Rat	0.887 g/kg
Effets aigus	Cause une légère irritation des yeux.	
Sensibilisation		Résultat: Ne sensibilise pas la peau.
Deadline® M-Ps™		Espèce: Cobaye
Effets chroniques	La surexposition peut aggraver les troubles préexistants associés aux reins, au foie et au cerveau.	
Cancérogénicité	L'acétaldéhyde, un produit de décomposition du métaldéhyde, a été classé comme un cancérogène par l'IARC et le NTP. L'acétaldéhyde est présent à raison de moins de 0,01% du produit. Aucun des ingrédients présents en quantité appréciable n'a été trouvé cancérogène par l'IARC, le NTP ou l'OSHA.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Cause une légère irritation cutanée.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Cause une légère irritation oculaire.	
Mutagénicité	Aucun signe de mutagénicité n'a été observé dans les tests in vitro. Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Effets sur la reproduction	Aucun signe de toxicité pour la reproduction n'a été observé.	
Tératogénicité	Aucun signe de tératogénicité n'a été observé dans les essais en laboratoire.	
Symptômes et organes visés	Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeur et malaises. Selon les données de toxicité obtenues avec le métaldéhyde chez des animaux, il est prévu que cette substance soit toxique par ingestion et que le contact direct puisse causer une légère irritation de la peau et des yeux. La surexposition au métaldéhyde peut causer une salivation excessive, des vomissements, des nausées, l'acétonurie (odeur d'acétone dans l'haleine), des convulsions, une hausse de la température corporelle, la dépression du centre du vomissement, du centre respiratoire et du centre vasomoteur et le coma. Peut causer la mort. [Note: En raison des faibles quantités de métaldéhyde dans ce produit, il est peu probable que la victime puisse être exposée à des quantités suffisantes de métaldéhyde pour que le coma ou la mort puissent s'ensuivre.]	
Matériaux synergétiques	Non disponible.	
12. Données écologiques		
Données écotoxicologiques	Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.	
Écotoxicité	Aucun renseignement n'est disponible sur le potentiel que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement. Ce produit peut être mortel pour les chiens, d'autres ravageurs et les animaux sauvages qui le consomment. Peut être toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les plans d'eau	
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.	
Toxicité aquatique	Non disponible.	
Persistance et dégradation	Non disponible.	
Coefficient de partage		2.55
Salicylate de méthyle		
Mobilité dans l'environnement	Ce produit est miscible dans l'eau.	
13. Données sur l'élimination du produit		
Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.	

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Information sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés. RÉGLEMENTATION CANADIENNE : Ce produit est homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires du Canada. Le non-respect du mode d'emploi figurant sur l'étiquette constitue une infraction aux lois canadiennes. Lire et suivre toutes les directives de l'étiquette. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Situation SIMDUT

Non contrôlé

Étiquetage SIMDUT



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Inscrit (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Références

ACGIH®: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act
EPA: Environmental Protection Agency
FIFRA: Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act
IARC: International Agency for Research on Cancer
NTP: National Toxicology Program
OSHA: Occupational Safety and Health Agency
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
TSCA: Toxic Substances Control Act
DOT: Department of Transportation
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association

Restrictions conseillées

Garder hors de la portée des enfants!
Garder hors de la portée des chiens!

Classification HMIS®

Santé: 1
Inflammabilité: 1
Danger physique: 1

Classements NFPA

Santé: 1
Inflammabilité: 1
Instabilité: 1

Avis de non-responsabilité

AMVAC Chemical Corporation ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Ces informations sont fournies à l'utilisateur à titre indicatif. À la connaissance d'AMVAC, les informations contenues dans les présentes sont exactes à la date actuelle ; il incombe toutefois à l'utilisateur de déterminer si elles conviennent à ses objectifs. Il est conseillé à l'utilisateur de ne pas interpréter ces informations comme étant absolument complètes, car des informations supplémentaires peuvent se révéler nécessaires ou désirables lorsque des conditions ou des circonstances particulières, exceptionnelles ou variables existent (par exemple des combinaisons avec d'autres matériaux), ou en raison des réglementations en vigueur. Il n'est donné aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la qualité marchande de ce produit ou son adaptation à un objectif particulier ou autre, en ce qui concerne les informations contenues dans les présentes.

©2015 AMVAC Chemical Corporation. Tous droits réservés. AMVAC, Deadline, Deadline Bullets, Deadline M-Ps, et le logo Beaker Logo sont des marques de commerce d'AMVAC Chemical Corporation. Chemtrec est une marque de commerce de l' American Chemistry Council, Inc. HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA. NFPA est une marque de commerce de National Fire Protection Association, Inc. ACGIH est une marque de commerce de l' American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

Préparée par

**Cette fiche technique
signalétique comporte des
modifications par rapport à la
version précédente dans la
(les) section(s) :**

Non disponible.

Identification du produit et de l'entreprise: Numéro enregistrement produit